



## Changeons de **point de vue** sur l'eau !

ZONE HUMIDE DU PLAIN (54)

### Une vie nouvelle pour la zone humide du Plain

Un espace rare au pied d'un centre urbain, une municipalité désireuse de faire renaître un haut lieu de biodiversité, une histoire de partage et d'animation du territoire.

L'espace naturel sensible du Plain se situe près de Damelevières, commune mi-rurale et mi-urbaine de Meurthe-et-Moselle. Ancien méandre de la Meurthe, chamboulé au cours du siècle dernier par la construction d'un centre de triage de chemin de fer, ce lieu attractif, proche de Nancy, abrite une diversité de milieux humides : prairie humide, roselières, mares, reculée, forêt alluviale d'intérêt européen...

« Nous avons été sensibilisés par les pêcheurs et les naturalistes. Dès les années 90, nous avons engagé une démarche qui trouve sa finalité avec la restauration écologique du site : déboisement du chenal naturel de crue afin de redynamiser la reculée et d'éviter son envasement, création d'une frayère pour les poissons et restauration de mares pour les batraciens. Ce projet original et ambitieux a fait l'objet d'un partenariat entre la Commune de Damelevières et la Communauté de communes du Val de Meurthe, laquelle a embauché un technicien « rivières et zones humides » afin de suivre ce projet.

#### LA VIE REPREND

La vie a repris autour du Plain. Martins pêcheurs, chabots, hotus, brochets, pics épeiches, grenouilles, « Loulou la Foulque »... Tous les habitants diurnes et nocturnes de l'espace naturel reçoivent aujourd'hui la visite régulière des citadins, adultes et scolaires, dans le cadre d'animations encadrées, ceci grâce aux compétences des uns et des autres. Nous nous sommes enrichis au sein du comité de pilotage du projet. Le partage des idées, les discussions, le temps des choix et des décisions ont constitué des étapes importantes, sans oublier le soutien financier et l'accompagnement technique indispensables de nos partenaires, parmi lesquels figurent le Conseil général et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

#### DES BENEFICES POUR NOTRE TERRITOIRE

Nous avons patiemment franchi le parcours du combattant pour atteindre nos objectifs : tirer bénéfice de cet espace pour renforcer l'attractivité de notre territoire et notre commune, dynamiser notre convivialité et notre sociabilité en faisant participer les habitants et les riverains, dont les agriculteurs, à toutes les étapes de la démarche ; ceci tout en restaurant la biodiversité et le fonctionnement de cette zone humide.



« Nos objectifs : valoriser notre territoire, partager nos émotions et nos connaissances autour de la zone humide restaurée ».

**Maurice VILLAUME,**

Maire de Damelevières,  
Vice-président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle

#### LA NUIT DE LA CHOUETTE

Des animations comme la nuit de la chouette ; l'initiation à l'ornithologie, aux plantes sauvages pour les fins gourmets, aux amphibiens et reptiles captivent chaque année près d'un millier d'élèves et de personnes réunies pour connaître les dessous du Plain. Le plan d'interprétation qui fait appel à l'émotion que procure le site et à l'imagination des visiteurs est réalisé en concertation avec la population locale.

Pas de doute que le site du Plain a encore beaucoup de choses à nous dire et que cette renaissance n'est peut-être pas terminée. »

Site du Plain : environ **60 hectares** de zone humide  
Travaux de restauration de la Reculée du Plain  
Maîtres d'ouvrage : Commune de Damelevières, Communauté de communes du Val de Meurthe  
Etudes : **50 000 euros ht**- Travaux : **88 000 euros ht**, Technicien rivière  
**30 000 euros/an ht**  
Financement : Agence de l'eau Rhin-Meuse et Conseil général Meurthe et Moselle



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)